

VILLE DE BRUXELLES ET COMMUNES LIMITROPHES.			RECENSEMENT DU 31 DÉCEMBRE 1866.			NOMBRE d'habitans au 31 décembre 1869.		
VILLE de Bruxelles.	NOMBRE de maisons, ou de ménages.		COMMUNES. Limitrophes.	NOMBRE de familles ou de ménages.		NOMBRE d'habitans.		
	de maisons.	d'habitans.		de maisons.	d'habitans.			
Première division.	5,316	9,698	Etterbeek . . .	899	1,079	4,641	5,461	
Deuxième id.	4,377	11,688	Ixelles . . .	5,668	6,532	25,210	24,944	
Troisième id.	4,885	11,349	St-Gilles . . .	1,534	2,489	9,922	12,895	
Quatrième id.	5,991	8,935	Anderlecht . . .	1,756	2,572	11,580	15,464	
Cinquième id.	1,457	2,119	Molenb.-St-Jean.	2,684	6,259	24,555	27,974	
Sixième id.	119	129	Laeken . . .	4,450	2,080	9,512	11,655	
			Schaerbeek . . .	5,001	4,994	18,710	25,501	
			Saint-Josse-ten- Noode . . .	5,294	6,574	21,915	22,928	
	18,545 (1)	44,116		18,266 (2)	52,579	125,395	142,800	

N.B. Dans la cinquième division est compris le Quartier Léopold, et dans la sixième, l'avenue Louise.

(1) Y compris 302 maisons inhabitées. (2) Y compris 1000 maisons inhabitées.

MOIS.	DÉCÈS.		NAISSANCES		DIVORCES.	HECTOLITRE. — PRIX MOYEN.							
	masc.	fém.	masc.	fém.		Froment.	Seigle.	Avoine(1).		Pommes de terre(1).		Foin(1).	Paille. (1)
								fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
Janvier . .	262	217	296	289	»	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Février . .	248	252	265	256	2	20 52	12 94	19 78	8 18	12 00	5 60	5 60	
Mars . . .	256	279	273	296	1	20 38	11 95	19 32	9 36	9 67	5 33	5 33	
Avril . . .	266	246	263	249	1	20 26	12 83	»	8 93	10 80	5 80	5 80	
Mai . . .	255	252	275	255	4	21 31	13 23	»	9 81	10 35	5 47	5 47	
Jun . . .	255	214	249	257	165	21 41	14 86	»	10 74	11 01	»	»	
Juillet . .	246	201	273	240	3	24 24	15 09	»	11 25	10 14	5 60	5 60	
Août . . .	273	228	252	239	2	25 36	14 52	»	»	»	»	»	
Septemb. .	213	189	261	250	117	25 49	15 22	24 37	6 64	12 61	6 40	6 40	
Octobre . .	284	233	279	280	3	25 84	16 60	23 42	9 28	12 42	7 40	7 40	
Novemb. .	269	247	269	232	146	27 43	17 18	22 72	8 92	13 69	8 20	8 20	
Décemb. .	316	305	277	272	143	27 58	17 51	23 39	9 08	13 50	8 48	8 48	
ANNÉE . .	3143	2863	3232	3115	1739	22	23 82	15 02	22 16	9 26	11 65	6 72	
	6006		6347										

*Naissances, décès et prix des grains par mois dans la ville de Bruxelles (1870).*

(1) Les 100 kilogrammes.

Tableau des décès dans la ville de Bruxelles, avec distinction d'âge et de sexe, pendant l'année 1870.

AGES.	Masculin.	Féminin.	Total.	AGES.	Masculin.	Féminin.	Total.	
Nés en 1770 ou av.	»	»	»	Nés en 1865 .	43	42	85	
Nés de 1771 à 1778	»	2	2	— 1866 .	55	65	120	
—1776—1780	4	10	14	— 1867 .	89	89	178	
—1781—1785	12	31	43	— 1868 .	182	160	342	
—1786—1790	28	78	106	Nés en 1869	janv., fév., m.	65	66	131
—1791—1795	70	117	187		avril, mai, jr.	83	73	156
—1796—1800	110	114	224	Nés en 1870.	juil., a°, sept.	92	95	187
—1801—1805	115	109	224		oct., nov., déc.	144	106	250
—1806—1810	123	95	218	janvier .	67	64	131	
—1811—1815	120	88	208	février .	73	43	116	
—1816—1820	135	81	216	mars . .	68	57	125	
—1821—1825	130	89	219	avril . .	54	45	99	
—1826—1830	124	91	215	mai . . .	55	54	109	
—1831—1835	120	104	224	juin . . .	46	35	81	
—1836—1840	132	111	243	juillet . .	45	31	76	
—1841—1845	134	126	260	août . . .	34	41	75	
—1846—1850	118	113	231	septemb.	36	24	60	
—1851—1855	49	69	118	octobre .	27	23	50	
—1856—1860	28	32	60	novemb.	16	13	29	
Nés en 1861 .	11	8	19	décemb.	11	6	17	
— 1862 .	9	10	19	Mort-nés. .	240	215	455	
— 1863 .	13	10	23					
— 1864 .	33	28	61		3143	2863	6006	

État général des mariages, naissances, divorces et décès dans la ville de Bruxelles, de 1851 à 1870.

ANNÉES.	POPULAT. au 31 déc.	NAISSANCES.		DÉCÈS.		MARIAGES.	DIVORCES.
		Masc.	Fém.	Masc.	Fém.		
1851	136997	2741	2653	1954	1974	1306	10
1852	139918	2745	2723	1883	1969	1314	16
1853	145638	2725	2533	1902	2060	1341	4
1854	147690	2830	2663	2114	2187	1278	18
1855	149900	2637	2572	2788	2753	1402	17
1856	152828	2774	2779	2248	2258	1450	20
1857	159188	2829	2771	2169	2335	1627	14
1858	163499	2836	2726	2241	2381	1562	16
1859	169640	2952	2850	2249	2226	1639	18
1860	174829	2905	2758	2057	2034	1602	11
1861	177954	2987	2863	2661	2589	1483	18
1862	181799	2873	2749	2239	2183	1628	15
1863	184932	2990	2937	2594	2543	1715	28
1864	187155	3138	2875	2410	2453	1729	16
1865	189337	3118	2903	2781	2757	1730	15
1866	188248*	3085	2837	4296	4166	1659	22
1867	169686	2914	2912	2819	2570	1804	13
1868	174678	2991	2912	2709	2536	1695	18
1869	176313	3080	2871	3329	3237	1701	22
1870	179802	3232	3115	3143	2863	1739	22

\* Le chiffre de 188248 habitants, établi d'après les états annuels du mouvement de la population et de l'état civil, a été rectifié par celui de 163454 qu'a donné le recensement au 31 décembre 1866. — L'accroissement de la population de chacune des années suivantes a été majoré des omissions au recensement constatées: il y en a eu 3455 en 1867, 2405 en 1868, 4241 en 1869 et 1185 en 1870.

## Budget de la ville de Bruxelles. — DÉPENSES.

DÉPENSES.	1866.	1867.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	
Dépenses ordinaires.	Administration communale . . . . .	410,150	413,150	425,150	452,150	459,650	467,680	510,300
	Taxes diverses . . . . .	55,776	57,976	59,100	60,850	61,750	63,650	67,700
	Propriétés communales . . . . .	150,335	150,335	139,265	153,234	154,234	160,234	211,235
	Sûreté publique . . . . .	834,314	900,650	917,908	953,200	955,587	989,200	997,200
	Salubrité publique . . . . .	515,730	311,155	290,655	305,330	330,290	342,690	571,690
	Voirie . . . . .	189,000	187,500	187,000	199,000	194,000	194,000	195,000
	Instr. publique, sciences et beaux-arts.	536,610	543,260	604,170	692,170	777,770	814,260	863,510
	Commerce et navigation . . . . .	63,591	63,969	64,169	72,550	73,000	79,150	82,550
	Culte . . . . .	44,446	44,446	44,446	44,446	46,947	47,547	50,500
	Charité publique. . . . .	340,241	341,450	341,274	340,995	331,295	321,195	301,195
	Dotation et dette. . . . .	2,605,285	2,685,879	2,684,779	2,977,640	2,959,285	2,978,001	2,981,851
	Dépenses pour ordre . . . . .	51,200	41,200	41,200	68,200	90,200	89,000	89,000
	Dépenses extraordinaires . . . . .	5,761,011	3,975,390	3,845,888	9,302,729	11,101,281	12,191,998	13,994,110
Dépenses facultatives. . . . .	232,960	225,960	237,020	244,020	244,020	239,770	248,200	
TOTAL DES DÉPENSES. . . . .	11,790,649	9,942,320	9,881,904	15,866,514	17,779,309	18,978,345	21,164,041	

Les dépenses facultatives comprennent les subsides accordés à  
publiques, les courses de chevaux, etc.

l'Université libre, aux théâtres, à de jeunes artistes, pour les fêtes

## Budget de la ville de Bruxelles. — RECETTES.

RECETTES.	1866.	1867.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	
Recettes arriérées et transfert . . . fr.	1,817,233	89,419	222,997	100,497	141,222	348,006	314,155	
Recettes ordinaires.	Impôts . . . . .	4,542,166	4,442,166	4,546,166	4,441,966	4,507,866	4,497,166	4,480,166
	Propriétés . . . . .	1,281,200	1,166,200	1,168,500	1,229,030	1,320,190	1,444,600	1,486,300
	Indemnités . . . . .	136,095	138,295	145,195	226,895	311,720	320,920	523,420
	Subsides . . . . .	116,500	111,000	98,500	103,000	197,500	202,500	231,511
	Créances et dotations . . . . .	322,917	306,543	304,650	506,756	507,300	509,000	510,000
	Amendes . . . . .	15,000	10,000	1,000	2,000	3,500	3,500	2,500
Recettes pour ordre . . . . .	51,200	41,200	40,700	68,200	90,200	89,000	89,000	
Recettes extraordinaires . . . . .	3,513,000	3,684,000	3,357,155	9,189,500	10,800,000	11,565,250	13,531,680	
TOTAL DES RECETTES. . . . .	11,795,311	9,988,823	9,884,863	15,867,864	17,879,498	18,979,942	21,168,732	

Les *impôts* comprennent les centimes additionnels, la taxe sur les voitures, la taxe sur les chiens. A partir de 1861, la recette de l'octroi a été remplacée par une part dans le fonds communal créé par l'État. De nouvelles taxes ont été établies à partir de 1866, et le droit des indigents a été supprimé au budget de 1867.

Au paragraphe des *propriétés* figurent en première ligne les droits de navigation sur le canal de Bruxelles, le produit de l'abattoir, les droits de place sur les marchés, l'entrepôt, le produit des

boies et immondices, les concessions d'eau, etc.

Les *indemnités* se composent du produit des écoles moyennes, de la minque aux poissons, de la recette du service sanitaire, etc.

Le principal article des *créances et dotations* est la rente de 300,000 francs à charge de l'État belge.

Enfin, les *recettes extraordinaires* s'alimentent surtout par la vente de terrains et l'emprunt.

## CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

INSTITUÉE SOUS LA GARANTIE DE L'ÉTAT.

1<sup>o</sup> CAISSE D'ÉPARGNE. — *Opérations générales en 1870.*

En 1870 il a été effectué 136,860 versements, dont 17,027 sur livrets nouveaux; ces versements ont produit une somme de fr. 15,578,454 85 c<sup>s</sup>.

Le nombre des remboursements a été de 30,066, pour une somme de fr. 11,535,245 66 c<sup>s</sup>; 12,376 livrets ont été éteints. D'où résulte une augmentation de 4,431 pour le nombre des livrets et de fr. 2,243,211 17 c<sup>s</sup> pour le montant des sommes déposées.

Le nombre des livrets restant ouverts au 31 décembre 1869 était de 44,147, et le montant des sommes en dépôt s'élevait, à la même époque, à fr. 16,821,654 44 c<sup>s</sup>. Ajoutant à ces chiffres l'augmentation signalée en 1870 dans le nombre des livrets et dans le montant des dépôts, on obtient, pour les livrets, un total de 48,598 et pour les capitaux un chiffre de fr. 19,620,726 45 c<sup>s</sup>, y compris les intérêts au 31 décembre 1870.

Les intérêts restant dus sur les comptes soldés dont le montant est transféré du compte des dépôts à un compte spécial, s'élevaient, au 31 décembre 1870, à fr. 1,026 42 c<sup>s</sup>. (Ces intérêts ne sont pas compris dans le solde de fr. 19,620,726 45 c<sup>s</sup>.)

Pour l'année 1866, les versements inférieurs à 10 francs étaient dans la proportion de 76.7 p.  $\frac{0}{10}$ ; pour 1867, cette proportion était de 86.5 p.  $\frac{0}{10}$ ; pour 1868 elle était de 92 p.  $\frac{0}{10}$ ; pour 1869, 88,5 p.  $\frac{0}{10}$ ; et pour 1870 elle est de 85.5 p.  $\frac{0}{10}$ .

Au 31 décembre 1866, les versements inférieurs à 100 francs étaient dans la proportion de 91 p.  $\frac{0}{10}$ ; au 31 décembre 1867, de 95.7 p.  $\frac{0}{10}$ ; au 31 décembre 1868, de 97.2 p.  $\frac{0}{10}$ ; au 31 décembre 1869, de 95.9 p.  $\frac{0}{10}$  et au 31 décembre 1870, la proportion est de 95.5 p.  $\frac{0}{10}$ .

Les livrets dont le solde est inférieur à 100 francs représentaient, au 31 décembre 1866, les  $\frac{2}{3}$  des livrets existants (66.9 p.  $\frac{0}{10}$ ); au 31 décembre 1867, les  $\frac{4}{5}$  (79 p.  $\frac{0}{10}$ ); au 31 décembre 1868, les  $\frac{6}{7}$  (86 p.  $\frac{0}{10}$ ); au 31 décembre 1869, les  $\frac{9}{11}$  (82.4 p.  $\frac{0}{10}$ ) et au 31 décembre 1870, les  $\frac{4}{5}$  (80.8 p.  $\frac{0}{10}$ ).

La moyenne des versements inférieurs à 10 francs était, au 31 décembre 1866, de fr. 5 19 c<sup>s</sup>; au 31 décembre 1867, elle était descendue à fr. 2 82 c<sup>s</sup>; au 31 décembre 1868, à fr. 2 06 c<sup>s</sup>; au 31 décembre 1869, à fr. 2 28 c<sup>s</sup>, et au 31 décembre 1870, elle s'élève à fr. 2 59 c<sup>s</sup>.

Le produit total obtenu sur les placements opérés en 1870 et appartenant à cet exercice, tant placements provisoires que définitifs, s'élève à la somme de fr. 955,298 81 c<sup>s</sup>; les dépenses (intérêts bonifiés aux déposants, frais généraux, etc.) étant de fr. 815,125 50 c<sup>s</sup>, il reste un excédant de fr. 122,175 31 c<sup>s</sup> à porter au fonds de réserve, qui s'élève, au 31 décembre 1870, à fr. 504,704 26 c<sup>s</sup>.

Conformément à l'article 52 de la loi du 16 mars 1865, le Gouvernement a autorisé la répartition d'une portion du fonds de réserve entre les livrets existants depuis un an au moins, à concurrence de 50 p. 0/0 des intérêts bonifiés à chacun jusqu'au 31 décembre 1870

Le montant de la répartition s'élève à fr. 460,618 82 cs. Cette somme représente les  $\frac{9}{10}$  du fonds de réserve.

2<sup>o</sup> CAISSE DE RETRAITE. — *Opérations de 1870.*

Au 31 décembre 1870, la Caisse possédait :

1<sup>o</sup> Des inscriptions au Grand-Livre de la Société du Crédit communal, représentant une somme d'obligations 4 1/2 p. 0/0 au capital nominal de 1,142,000 francs, valant au cours du jour (fr. 101 25) 1,156,275 francs et acquises comme il suit :

a. 200,000 francs au pair sans courtage. . . . .	fr. 200,000 »
b. 942,000 francs calculés au cours de 90,95 p. 0/0 par échange contre 1,542,000 francs capital nominal de rentes belges 2 1/2 p. 0/0, qui appartenaient à la Caisse de retraite, pour net . . . . .	856,784 95
	<hr/> 1,056,784 95

donnant un cours moyen de fr. 92.36 p. 0/0.

A REPORTER. . fr. 1,056,784 95

REPORT. . fr. 1,056,784 95

2<sup>o</sup> Des obligations de l'emprunt provincial du Brabant pour 89,000 francs, portant 4 1/2 p. 0/0 d'intérêt, valant au cours du jour fr. 88,777 50 cs et acquises comme il suit :

a. 77,000 francs au pair sans courtage. . . . .	fr. 77,000 »
b. 12,000 francs au pair et 1 p. 0/0 de courtage. . . . .	12,012 »
	<hr/> 89,012 »
	<hr/> 1,145,796 95

La Caisse avait en plus en dépôt à la Caisse d'épargne . . . . . 42,734 80

Il lui était dû pour intérêt échus :

1 <sup>o</sup> Deux mois, novembre et décembre, sur les inscriptions au Grand-Livre de la Société du Crédit communal, 1,142,000 francs. . . . .	8,565 »
2 <sup>o</sup> Six mois, juillet à décembre, sur les obligations de l'emprunt provincial du Brabant, 89,000 fr. . . . .	2,002 50
	<hr/> 10,567 50

De sorte que l'actif au 31 décembre 1870 s'élève à . . . . . fr 1,199,099 25

A la même époque, on évaluait les charges de la Caisse à fr. 1,161,625 05 cs, savoir :

1<sup>o</sup> Fonds des versements reçus pour constitution de rentes, non compris les 5 p. 0/0 perçus pour frais d'administration :

A REPORTER. . fr. 1,199,099 25

	REPORT. . fr. 1,199,099 23
a. Capitaux aband. 611,265 33	} 852,156 74
b. Capitaux résér. 240,891 41	
Intérêts sur fonds de rentes . . .	506,048 13
<hr/>	
ENSEMBLE. . . fr.	1,358,204 87
Après déduction de :	
a. Capitaux réservés remboursés . . . 2,929 20	} 217,443 40
b. Arrérages de rentes payées . . . 214,514 20	
<hr/>	
Il reste . . . . . fr.	1,140,761 47
2 <sup>o</sup> Fonds des frais funéraires. . .	6,755 64
3 <sup>o</sup> Paiements effectués par les receveurs des contributions, au 31 décembre, à rembourser au Trésor public . . . . .	14,407 94
<hr/>	
	1,161,625 05
<hr/>	
Excédant net (fonds de réserve). . . . . fr.	37,474 20

L'opération commencée en 1869 pour l'échange des inscriptions de rentes belges 2 1/2 p. % contre des inscriptions en 4 1/2 p. % de la Société du Crédit communal, a été complétée en 1870. Les inscriptions en 2 1/2 p. %, dont le restant figurait encore au bilan du 31 décembre 1869 pour un capital nominal de 478,000 francs, ont été remplacées, en les calculant au cours de 62.50 p. % pour 297,788 francs, par des inscriptions 4 1/2 p. %, pour un capital nominal de

292,000 francs, évaluées, en échange, au cours de 102 p. % pour 297,840 francs.

L'ensemble de l'opération présente donc les résultats suivants :

Les inscriptions 2 1/2 p. % de rentes belges d'une valeur nominale de 1,542,000 francs, calculées au cours moyen des achats, soit 55,58 1/2 p. % pour une somme de fr. 856,604.95, sont remplacées dans le portefeuille de la Caisse de retraite par 942,000 francs en inscriptions 4 1/2 p. % de la Société du Crédit communal, valeur nominale calculée pour cet échange au cours de 90.95 1/4 p. %.

Cette opération était devenue nécessaire, afin de permettre à la Caisse de retraite de continuer à créer de nouvelles rentes, sans devoir modifier les tarifs par une réduction du taux de l'intérêt calculé sur le pied de 4 1/2 p. %. Ce taux n'était plus obtenu depuis que la rente belge 2 1/2 p. % avait dépassé le cours de 55 5/8 p. % et que le 4 1/2 p. % de la Société du Crédit communal s'était élevé au-dessus du pair.

Indépendamment de cet avantage, la Caisse de retraite obtient par l'échange une augmentation du produit des capitaux placés.

Les 1,542,000 francs en 2 1/2 p. % ne donnaient que . . . . .	fr. 58,550
Les 942,000 francs en 4 1/2 p. % donnent. . .	42,590
Soit une augmentation de . . . . .	5,840

qui concourt à un accroissement de plus en plus rapide du fonds de réserve.

Le total des recettes opérées, en 1870, pour l'acquisition

de rentes, s'est élevé à fr. 59,556.99, après déduction de fr. 5.45 versés en trop et remboursés.

Cette somme se subdivise comme il suit :

	Capital	
	abandonné.	réservé.
Dépôts constitués en rentes . . . fr.	29,175 82	50,163 17
Il a été prélevé sur le fonds institué par M. Bischoffsheim en faveur du personnel de la Banque Nationale, pour être convertis en rentes . . . . .	547 95	560 »
Fr. . . . .	29,521 77	50,523 17

Il a été remboursé, aux ayants droit de six assurés décédés, le capital qui avait été réservé lors de l'acquisition de rentes à leur profit. Ces paiements s'élèvent à fr. 1,607 98. Une somme de fr. 1,525.68 a été restituée en vertu de l'article 55 de la loi du 16 mars 1865.

Cette somme se subdivise comme il suit :

	Capitaux abandonnés.		Capitaux réservés.	
	Capitaux abandonnés.	Intérêts.	Capitaux réservés.	Intérêts.
1 <sup>o</sup> Versements insuffisants pour produire le minimum des rentes (8 assurés) . . .	850 »	58 »	»	»
2 <sup>o</sup> Versements dépassant la quotité nécessaire pour constituer, au jour de l'entrée en jouissance, une rente exactement divisible par 12 . . . . .	568 95	17 85	77 16	3 72
3 <sup>o</sup> Versements partiels ne produisant, au jour du décès des assurés, que des fractions de rente . . . . .	164 85	5 19	»	»
	1,583 76	61 04	77 16	3 72
TOTAL. . fr.	1,525 68			

Les versements et les prélèvements du fonds Bischoffsheim ont été effectués comme il suit :

	Capital			
	abandonné.		réservé.	
	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
Au profit d'assurés nouv <sup>x</sup> .	59	16,741 56	41	10,067 15
— — anc <sup>ens</sup> .	221	12,780 21	1,222	20,456 05
	260	29,521 77	1,263	50,523 17

Ces versements ont été effectués :

	Capitaux	
	abandonnés.	réservés.
Dans la prov. d'Anvers. . . . .	645 90	596 15
— de Brabant (Bruxelles exc.).	2,000 »	»
— de la Flandre occidentale.	848 46	100 »
— de la Flandre orientale .	75 59	»
— de Hainaut . . . . .	5,770 »	516 04
— de Liège . . . . .	110 »	8,051 »
— de Namur . . . . .	4,844 57	»
— de Luxembourg . . . . .	»	1,060 »
A Bruxelles (y compris les prélèvements sur le fonds Bischoffsheim). . . . .	17,227 25	20,660 »
Fr. . . . .	29,521 77	50,523 17

Dans la province de Limbourg, il n'a été fait aucun versement.

Les rentes acquises se répartissent, d'après l'âge au jour du premier versement, dans les proportions indiquées au relevé qui suit :

## RENTES A CAPITAL ABANDONNÉ.

Age DES ASSURÉS au jour du premier versement.	Solde du nombre des rentes acquises au 31 décemb. 1869.	Rentes ACQUISES en 1870.	TOTAL.	Rentes ÉTEINTES ou annulées.	Rentes des rentes acquises au 31 décemb. 1870.
10 à 20 ans.	505	25	528	»	528
20 à 50 — .	461	5	466	»	466
50 à 40 — .	589	5	594	1	595
40 à 50 — .	459	1	440	8	452
50 à 60 — .	186	5	189	55	154
60 à 65 — .	5	»	5	»	6
	2,185	59	2,222	44	2,178

## RENTES A CAPITAL RÉSERVÉ.

Age DES ASSURÉS au jour du premier versement.	Solde du nombre des rentes acquises au 31 décemb. 1869.	Rentes ACQUISES en 1870.	TOTAL.	Rentes ÉTEINTES ou annulées.	Rentes des rentes acquises au 31 décemb. 1870.
10 à 20 ans.	48	1	49	»	49
20 à 50 — .	520	22	542	2	540
50 à 40 — .	505	15	516	4	512
40 à 50 — .	529	5	554	6	528
50 à 60 — .	64	»	64	5	59
60 à 65 — .	1	»	1	1	»
	1,255	41	1,276	18	1,258

Le tableau suivant indique les âges fixés pour l'entrée en jouissance ainsi que le montant total des rentes acquises et des rentes éteintes ou annulées au 31 décembre 1870.

## RENTES A CAPITAL ABANDONNÉ.

AGE FIXÉ pour l'entrée en jouissance.	SOLDE des rentes acquises au au 31 décemb. 1869.	RENTES acquises en 1870.	MONTANT des rentes acquises au au 31 décemb. 1870.	RENTES éteintes ou annulées	SOLDE des rentes acquises au au 31 décemb. 1870.
50 ans . . .	4,821,54,678	1,955,30,181	6,777,24,859	5,57,750	6,771,67,139
51 — . . .	9,05,660	555,06,400	565,50,060	»	565,50,060
52 — . . .	9,54,465	1,45,840	11, » 505	»	11, » 505
55 — . . .	240,41,989	16,60,459	257,02,448	»	257,02,448
54 — . . .	52,16,164	1,82,851	55,98,995	»	55,98,995
55 — . . .	105,982,54,255	1,205,64,691	107,187,98,914	2,004, »	105,185,98,914
56 — . . .	559,86,432	»	559,86,432	»	559,86,432
57 — . . .	72,47,687	2,75,457	75,21,144	»	75,21,144
58 — . . .	50,85,866	5,42,344	54,28,110	»	54,28,110
59 — . . .	818,90,215	5,94,247	824,84,460	»	824,84,460
60 — . . .	54,036,04,378	1,740,88,168	55,796,92,546	»	54,080,92,546
61 — . . .	752, »	»	752, »	4,716, »	752, »
62 — . . .	599,84,984	17,89,218	547,44,202	»	547,44,202
65 — . . .	587,78,918	84, »	587,78,918	»	587,78,918
64 — . . .	»	859,54,537	84, »	»	84, »
65 — . . .	22,658,78,191	»	25,518,12,548	1,800, »	21,718,12,548
	190,762,01,868	6,251,02,095	197,015,05,961	5,535,57,750	191,487,46,251

RENTES A CAPITAL RÉSERVÉ.					
AGE FIXÉ pour l'entrée en jouissance.	SOLDE des rentes acquises au 31 décembre, 1869.	RENTES acquises en 1870.	MONTANT des rentes acquises au 31 décembre, 1870.	RENTES défaites ou annulées	SOLDE des rentes acquises au 31 décembre, 1870.
50 ans . . .	19,714,05,766	1,822,54,178	21,556,59,944	180,05,294	21,556,56,650
51 — . . .	444,42,676	21,48,839	465,91,505	»	465,91,505
52 — . . .	1,196,59,680	19,99,497	1,216,59,177	8,72,614	1,206,86,566
53 — . . .	566,58,506	55,23,087	601,85,595	»	601,85,595
54 — . . .	287,61,957	10,04,284	297,66,241	»	297,66,241
55 — . . .	7,998,44,504	960,98,829	8,059,45,550	54,44,244	8,004,99,086
56 — . . .	957,02,432	44,12,031	971,14,475	5,09,914	268,04,562
57 — . . .	262,60,581	16,91,169	279,51,490	»	279,51,490
58 — . . .	547,35,539	28,77,206	576,10,545	»	576,10,545
59 — . . .	55,44,216	1,99,558	57,44,184	»	57,44,184
60 — . . .	5,047,26,049	1,050,98,952	4,678,24,981	44,36,011	4,655,38,970
61 — . . .	50,91,457	1,44,145	52,55,602	»	52,55,602
62 — . . .	191,96,890	10,80,554	202,77,224	»	202,77,224
63 — . . .	998,75,562	22,95,151	521,66,515	»	521,66,515
64 — . . .	108,15,921	7,69,222	115,85,145	»	115,85,145
65 — . . .	4,659,05,286	99,56,196	1,758,41,482	2,69,646	1,755,71,856
	55,325,20,219	4,703,12,058	40,350,35,177	295,95,717	59,956,37,460

Au 31 décembre 1870, le nombre des personnes jouissant de leur rente à charge de la Caisse de retraite était de 189, et le montant total des rentes auxquelles elles avaient droit s'élevait à 51,560 francs.

La Caisse a payé à ses rentiers :

Jusqu'au 31 décembre 1869 . . . . .	fr.	146,727	»
En 1870 . . . . .		28,766	»
TOTAL . . . . .	fr.	175,493	»

*Note sur les documents statistiques.*

Les tableaux qui concernent la population de la Belgique (pages 55 à 75) et la situation financière des villes et communes du royaume (pages 86 et 87), ainsi que les chiffres de la population des communes limitrophes de Bruxelles (page 116), sont les mêmes que ceux imprimés dans l'annuaire de 1871.

Les tableaux relatifs aux budgets de l'État, à la dette, au produit des impôts et aux recettes et dépenses (pages 76 à 79), nous ont été communiqués par M. Le Roy, directeur au Ministère des finances. Nous sommes redevable à M. Stevens, secrétaire général du département de l'intérieur, des budgets des provinces et de leurs chefs-lieux (page 88).

Les tableaux du prix des grains en Belgique, ceux du mouvement du bétail et du prix de la viande à Bruxelles et le tableau indiquant le rendement approximatif de la récolte de 1870, en Belgique (pages 89 à 101), nous ont été communiqués par M. Bellefroid, directeur général de l'agriculture et de l'industrie au Ministère de l'intérieur.

M. Van der Rest, secrétaire général du Ministère des finances, nous a transmis obligamment les tableaux du commerce de la Belgique (pages 102 à 109).

Le tableau du mouvement des voyageurs et des recettes du chemin de fer de l'État, pendant l'année qui s'est écou-

lée du mois de juillet 1870 au mois de juin 1871 inclus (pages 110 et 111), a été formé, comme ceux des années précédentes, d'après les publications officielles faites dans le *Moniteur*.

M. Putzeys, secrétaire général du Ministère de la justice, et M. P. Lentz, directeur général au même département, ont bien voulu, de leur côté, compléter la statistique des tribunaux de la Belgique (pages 112 à 114) et nous transmettre la population moyenne des diverses prisons du royaume en 1870 et 1871 (page 115).

Nous devons à l'obligeance de M. Lacomblé, secrétaire de l'administration communale de la ville de Bruxelles, le mouvement de la population de cette ville en 1870, les prix des grains et le tableau des décès, avec distinction d'âge et de sexe (pages 116 à 119).

Les tableaux des recettes et des dépenses de la ville ont été dressés d'après les budgets adoptés par le conseil communal.

Enfin M. Léon Cans, directeur général de la Caisse d'épargne et de retraite, a bien voulu nous remettre des renseignements sur les opérations de cette institution, créée par la loi du 16 mars 1865.

Nous avons donné, dans l'*Annuaire* de 1855, un tableau présentant les emprunts à terme contractés par la ville de Bruxelles depuis 1824. Ces emprunts ayant été remboursés successivement, il n'existait, au 1<sup>er</sup> janvier 1855,

d'autre emprunt à charge de la ville que celui de 14,000,000 de francs, conclu en 1845, sous la garantie de l'État.

Le 20 janvier 1855, la ville a contracté avec MM. Cusin, Legendre et C<sup>ie</sup>, à Paris, un emprunt de 7,000,000 de francs, destiné à de grands travaux publics.

Au mois de juillet 1856, la ville a contracté un nouvel emprunt de 7,000,000 de francs avec M. Rothschild, de Paris.

Le 27 avril 1862, le conseil communal a arrêté un emprunt de 25,000,000 de francs, destiné à la conversion de l'emprunt de 1845 et à d'autres dépenses extraordinaires. Cet emprunt, contracté avec différentes maisons de banque de Paris et de Bruxelles, a été approuvé par un arrêté royal du 5 mai.

Un emprunt de 25,000,000 de francs, contracté avec la maison Jacobs frères et C<sup>ie</sup> de Bruxelles, a été approuvé par un arrêté royal du 12 décembre 1867. Cet emprunt est destiné en partie à permettre à la ville de remplir les obligations que lui impose la convention conclue pour l'assainissement de la Senne, et en partie à pourvoir à d'autres dépenses extraordinaires.

---

## MÉTÉOROLOGIE

ET

## MAGNÉTISME TERRESTRE.

---

par l'unité de hauteur du port. Cette unité est 1<sup>m</sup>,96 à Nieupoort; 2<sup>m</sup>,22 à Ostende; 2<sup>m</sup>,28 à Blankenberg; 2<sup>m</sup>,00 à Terneuzen, et 1<sup>m</sup>,92 à Anvers.

En observant dans une lunette astronomique qui renverse les objets, les éclipses des satellites de Jupiter auront lieu à gauche de la planète pendant les mois d'août, septembre, octobre, novembre et décembre, et à droite pendant les mois de janvier, février, mars, avril et mai. Les apparences auraient lieu dans un sens inverse, si l'on employait une lunette terrestre.

Les occultations d'étoiles et de planètes par la lune sont indiquées, comme les éclipses des satellites de Jupiter, en temps moyen astronomique; l'endroit du disque lunaire où a lieu l'immersion ou l'émergence de l'étoile observée dans une lunette qui renverse les objets, est donné par l'angle ou l'arc compris entre cette étoile à l'instant du contact, et l'extrémité supérieure du diamètre vertical de la lune, en comptant les angles à partir de cette extrémité par la droite de l'observateur. On n'a pas cherché à donner ces angles, non plus que les temps des occultations, avec une grande exactitude, parce que l'on avait seulement en vue d'appeler l'attention sur le phénomène.

---

## STATISTIQUE.

---

## Population de la Belgique au 31 décembre 1869 (1).

PROVINCES.	NOMBRE <sup>2</sup>		POPULATION <sup>2</sup>				des CHEFS-LIEUX de province.
	des communes urbaines et rurales de 5000 h. et plus.	des communes urbaines et rurales de moins de 5000 h. et plus.	des communes urbaines et rurales de moins de 5000 hab. et plus.	des communes urbaines de moins de 5000 hab.	du ROYAUME.	des	
Anvers . . . . .	10	140	243,539	242,344	485,883	Anvers. . . . .	126,668
Brabant . . . . .	19	320	416,907	446,075	862,982	Bruxelles . . . . .	171,277
Flandre occidentale . . . . .	23	227	253,186	406,843	660,029	Bruges . . . . .	47,621
Flandre orientale . . . . .	27	267	356,725	472,662	829,387	Gand . . . . .	121,409
Hainaut . . . . .	34	400	322,573	561,746	884,319	Mons . . . . .	22,692
Liège . . . . .	11	323	224,830	339,888	564,718	Loège . . . . .	106,442
Limbourg . . . . .	3	202	28,310	170,417	198,727	Asselt . . . . .	5,754
Luxembourg . . . . .	1	204	5,754	198,572	204,326	Arion . . . . .	24,842
Namur . . . . .	3	346	37,664	273,301	310,965	Namur . . . . .	637,279
LE ROYAUME . . . . .	131	2,429	1,889,488	3,131,848	5,021,336		

(1) Voir l'Annuaire placé au commencement de l'Annuaire. Jusqu'à l'époque du recensement de 1866, divisé le royaume en villes et communes rurales. A partir de ce recensement, l'administration centrale a été divisée pour ses publications en villes et communes de moins de 5000 habitants et plus et communes de moins de 5000 habitants.



*Nombre des naissances parois pendant l'année 1869.*

(Les mort-nés compris.)

PROVINCES.	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.		JUILLET.		AOÛT.		SEPTEMB.		OCTOBRE.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	
	Anvers. .	780	740	686	673	762	702	695	632	683	629	634	598	699	619	734	740	802	720	804	789	809	746	772	
Brabant .	1330	1201	1339	1219	1450	1342	1288	1177	1200	1130	1214	1115	1275	1224	1344	1258	1302	1234	1297	1270	1262	1206	1363	1228	30265
Fl.occid.	1093	946	1034	962	1115	1075	941	910	925	875	842	808	860	894	1005	942	983	991	1014	958	998	869	991	908	22940
Fl.orien.	1213	1139	1183	1092	1294	1242	1101	1151	1146	1071	1078	1068	1146	985	1129	1135	1138	1167	1186	1182	1219	1147	1294	1177	27680
Hainaut .	1275	1160	1216	1157	1258	1255	1183	1075	1143	1070	1111	1086	1102	1061	1181	1131	1134	1100	1209	1063	1171	1037	1167	1203	27548
Liège . .	865	860	872	842	930	874	821	810	829	772	797	711	853	723	810	787	823	787	821	765	773	742	826	814	19507
Limbourg	272	252	291	274	306	280	278	242	229	237	231	208	234	230	252	238	271	283	296	259	299	258	289	258	6297
Luxemb.	236	194	262	253	286	247	255	232	258	197	236	220	240	247	252	250	238	214	268	211	249	212	235	200	5692
Namur .	393	424	401	372	437	452	387	378	394	340	397	368	368	372	391	342	361	342	359	340	363	339	383	381	9084
LE ROY.	7457	6916	7284	6844	7838	7469	6949	6607	6807	6321	6367	6199	6777	6355	7098	6823	7052	6838	7254	6837	7143	6556	7320	6886	166148

## Naissances illégitimes en 1869.

(Y compris les mort-nés.)

PROVINCES.	COMMUNES URBAINES ET RURALES.				TOTAL		TOTAL général.
	DE 5000 HAB. et plus.		de moins DE 5000 HAB.		PAR SEXE.		
	Sexe masc.	Sexe féminin.	Sexe masc.	Sexe féminin.	Masc.	Fémin.	
Anvers . . .	449	451	172	179	621	630	1,251
Brabant . . .	1434	1279	376	403	1,810	1,682	3,492
Fland. occid.	292	279	224	213	516	492	1,008
Fland. orient.	463	441	301	282	764	723	1,487
Hainaut . . .	510	475	651	670	1,161	1,145	2,306
Liège . . . .	492	503	314	261	806	764	1,570
Limbourg . .	32	19	122	117	154	136	290
Luxembourg .	3	3	83	80	86	83	169
Namur . . .	58	54	139	143	197	197	394
LE ROYAUME.	3,733	3,504	2,382	2,348	6,115	5,852	11,967

N. B. En 1869, il a été reconnu 2,254 enfants illégitimes, dont 1,981 avaient 1 an et moins et 273 de 1 à 15 ans et au delà; 4,495 ont été légitimés, dont 1,521 de 1 an et moins et 3,174 de 1 à 15 ans et au delà. De ces 4,495 enfants légitimés, 1,280 étaient déjà reconnus.

## Jumeaux en 1869.

PROVINCES.	JUMEAUX COMPRIS DANS LES NAISSANCES.										TOTAL général.
	LÉGITIMES.		ILLÉGITIMES.				TOTAL par sexe.		Mort-nés.	TOTAL général.	
	Vivants.	Mort-nés.	Vivants.	Mort-nés.	Masc.	Fémin.	Masc.	Fémin.			
Anvers . . . . .	149	150	15	10	7	15	9	4	171	175	346
Brabant . . . . .	193	207	24	15	13	19	4	4	234	245	479
Flandre occidentale . . . . .	180	177	18	11	7	9	9	3	205	197	402
Flandre orientale . . . . .	216	204	19	27	12	7	2	3	249	241	490
Hainaut . . . . .	221	192	22	27	12	23	7	5	262	247	509
Liège . . . . .	180	208	26	24	19	12	1	2	226	246	472
Limbourg . . . . .	37	46	11	7	5	2	9	1	53	56	109
Luxembourg . . . . .	44	54	1	5	3	5	3	9	50	62	112
Namur . . . . .	110	107	6	2	3	5	9	9	119	114	233
LE ROYAUME . . . . .	1330	1345	142	128	83	95	14	15	1,569	1,583	3,152

(1) Y compris 48 naissances triples, ainsi réparties: 8 accouchements de 4 garçons et 2 filles vivants; 4 accouchements de 5 filles vivantes et 2 garçons et 2 filles vivants; 2 accouchements de 2 garçons et 1 fille vivants; 1 accouchement de 2 garçons et 1 fille mort-nés; 1 accouchement de 2 filles vivantes et 1 mort-née; 1 accouchement de 2 garçons vivants et 1 mort-né.

*Nombre des décès par mois, pendant l'année 1869, non compris les mort-nés.*

PROVINCES.	JANV.		FÉVR.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.		JUIL.		AOÛT.		SEPT.		OCT.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
	Mascul.	Fémin.																							
Anvers. . . .	519	547	444	469	539	517	480	498	467	399	378	374	437	381	463	392	420	396	456	411	469	401	467	483	10807
Brabant. . . .	1080	1086	1200	1186	1144	1095	987	951	842	857	784	753	772	737	833	803	716	752	752	730	755	800	817	849	21281
Fland. occid.	684	700	650	632	820	815	766	756	672	615	613	564	569	554	596	566	601	518	621	632	670	641	719	675	15659
Fland. orient.	902	839	821	784	935	1052	857	833	794	723	722	700	755	707	688	693	698	636	751	659	772	765	871	939	18876
Hainaut. . . .	933	794	810	822	951	855	828	810	730	688	668	623	580	598	615	542	595	537	637	561	648	703	774	709	17011
Liège . . . .	641	592	566	559	656	651	597	532	505	502	488	476	509	468	541	458	472	449	458	426	486	502	607	539	12680
Limbourg. . .	230	225	177	194	226	230	158	178	163	162	157	149	140	160	116	131	124	119	141	140	156	171	188	167	4022
Luxembourg	211	214	189	196	263	238	236	199	167	163	134	136	139	144	123	130	146	129	125	100	144	128	151	179	3984
Namur . . . .	289	277	267	207	328	287	268	291	242	237	216	218	175	169	186	160	146	168	175	167	183	202	223	203	5287
LE ROYAUME.	5189	5274	5124	5049	5862	5720	5177	5048	4582	4346	4160	3995	4076	5918	4161	5873	5918	5704	4119	5826	4285	4315	4817	4775	109697

## Répartition des décès par âge et par état civil, pendant l'année 1869.

ÂGE au MOMENT DU DÉCÈS.	CÉLIBITAIRES.		MARIÉS.		VEUF.	VEUVES.	TOTAL.		TOT. GÉN.	ÂGE au MOMENT DU DÉCÈS.	CÉLIBITAIRES.				TOTAL.		TOT. GÉN.																				
	Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.			Sexe masc.	Sexe fém.			Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.	légit.	illég.		légit.	illég.	Sexe masc.	Sexe fém.																
Nés en 1769 ou avt.	1	2	»	»	2	6	3	8	11	Nés en 1865. . . . .	1091	31	1088	41	1122	1129	2251																				
— 1775 » 1779 —	5	6	5	5	34	63	44	74	118	— 1866. . . . .	1552	72	1555	77	1624	1632	3256																				
— 1775 » 1779 —	22	56	44	13	186	306	252	375	627	— 1867. . . . .	2713	140	2669	179	2853	2848	5701																				
— 1780 » 1784 —	78	170	175	98	578	1014	831	1282	2113	1868	janv., févr., mars	1140	83	1076	92	1223	1168	2391																			
— 1785 » 1789 —	234	392	547	286	1076	1879	1857	2557	4414			avril, mai, juin	1236	97	1188	107	1333	1295	2628																		
— 1790 » 1794 —	316	557	999	682	1269	2143	2584	3382	5966			juillet, août, sept.	1393	124	1245	125	1517	1370	2887																		
— 1795 » 1799 —	505	594	1693	1095	1455	1897	3653	3586	7239			octob., nov., déc.	1832	230	1539	201	2062	1740	3802																		
— 1800 » 1804 —	571	550	1943	1312	1153	1406	3667	3268	6935	1869	janvier . . . . .	1058	131	840	134	1189	974	2163																			
— 1805 » 1809 —	556	458	1778	1212	667	820	3001	2490	5491	février . . . . .	926	147	756	110	1073	866	1939																				
— 1810 » 1814 —	449	377	1575	1124	375	427	2399	1928	4327	mars . . . . .	986	121	794	95	1107	889	1996																				
— 1815 » 1819 —	428	308	1368	981	242	265	2038	1554	3592	avril . . . . .	846	100	633	90	946	723	1669																				
— 1820 » 1824 —	428	364	1247	1043	173	166	1848	1573	3421	mai . . . . .	764	109	602	106	873	708	1581																				
— 1825 » 1829 —	482	342	1065	1103	121	114	1668	1559	3227	juin . . . . .	652	111	535	73	763	608	1371																				
— 1830 » 1834 —	534	380	827	1171	65	90	1426	1641	3067	juillet . . . . .	731	88	493	80	819	573	1392																				
— 1835 » 1839 —	737	506	672	1050	51	43	1460	1599	3059	août . . . . .	624	81	497	83	705	580	1285																				
— 1840 » 1844 —	1200	879	423	869	24	27	1647	1775	3422	septembre . . . .	567	79	446	71	646	517	1163																				
— 1845 » 1849 —	1736	1274	102	323	3	15	1841	1612	3453	octobre . . . . .	501	56	383	46	557	429	986																				
— 1850 » 1854 —	1146	1361	3	25	»	»	1149	1386	2535	novembre . . . . .	393	49	293	46	442	339	781																				
— 1855 » 1859 —	985	1129	1	2	»	»	986	1131	2117	décembre . . . . .	319	27	198	32	346	230	576																				
Nés en 1860. . . . .	264	284	»	»	»	»	264	284	548	<p style="text-align: center;"><b>RÉCAPITULATION.</b></p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sexe masc.</th> <th>Sexe fém.</th> <th>Total.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Célibataires. . . . .</td> <td>33,827</td> <td>30,764</td> <td>64,591</td> </tr> <tr> <td>Mariés. . . . .</td> <td>14,467</td> <td>12,394</td> <td>26,861</td> </tr> <tr> <td>Veufs. . . . .</td> <td>7,474</td> <td>10,681</td> <td>18,155</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .</b></td> <td><b>55,768</b></td> <td><b>53,839</b></td> <td><b>109,607</b></td> </tr> </tbody> </table>									Sexe masc.	Sexe fém.	Total.	Célibataires. . . . .	33,827	30,764	64,591	Mariés. . . . .	14,467	12,394	26,861	Veufs. . . . .	7,474	10,681	18,155	<b>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .</b>	<b>55,768</b>	<b>53,839</b>	<b>109,607</b>
	Sexe masc.	Sexe fém.	Total.																																		
Célibataires. . . . .	33,827	30,764	64,591																																		
Mariés. . . . .	14,467	12,394	26,861																																		
Veufs. . . . .	7,474	10,681	18,155																																		
<b>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .</b>	<b>55,768</b>	<b>53,839</b>	<b>109,607</b>																																		
— 1861. . . . .	328	348	»	»	»	»	328	348	676																												
— 1862. . . . .	368	452	»	»	»	»	368	452	820																												
— 1863. . . . .	529	588	»	»	»	»	529	588	1117																												
— 1864. . . . .	725	769	»	»	»	»	725	769	1494																												

*Nombre des mort-nés par mois, pendant l'année 1869.*

PROVINCES.	JANV.		FÉVR.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.		JULL.		AOÛT.		SEPT.		OCT.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
	Mascul.	Fémin.																							
Anvers . . .	39	31	26	31	32	37	36	23	34	16	33	21	34	35	28	36	49	26	34	20	46	28	37	29	761
Brabant . . .	90	61	79	59	90	50	77	55	57	41	63	52	69	61	62	59	57	51	58	55	65	61	75	58	1505
Fland.occid.	64	45	63	39	59	42	53	28	42	36	44	33	43	31	46	36	47	32	54	30	47	32	47	39	1032
Fland.orient.	65	40	59	39	76	53	58	42	57	45	51	43	56	36	51	52	33	51	55	59	48	50	65	52	1236
Hainaut . . .	77	52	67	38	60	50	52	41	56	44	53	38	49	49	50	43	28	41	39	37	53	44	59	63	1183
Liège . . . .	61	45	45	34	56	36	46	27	53	38	44	28	46	22	44	39	43	22	45	28	46	31	53	39	971
Limbourg . .	13	13	8	10	20	9	16	8	7	6	12	9	18	7	12	11	6	14	13	13	11	7	20	12	275
Luxembourg	12	5	8	9	15	8	10	8	8	6	4	5	8	5	12	10	9	6	8	5	11	5	9	8	194
Namur . . . .	19	13	14	18	25	16	9	15	10	6	9	15	19	13	18	4	9	7	15	5	13	7	13	12	304
LE ROYAUME.	440	305	369	277	433	301	357	247	324	238	313	244	342	259	323	290	281	250	321	252	340	265	378	312	7461